

Les organisations syndicales représentatives des enseignants vous informent

Non à la loi Blanquer, oui à un autre projet pour l'école

La loi « pour l'école de la confiance » votée le 19 février par les députés ne devait porter que sur l'instruction obligatoire dès 3 ans. Elle a donné lieu à plusieurs articles et plus de 1 000 amendements sans débat avec la communauté éducative. Une loi très loin de la confiance, qui modifie en profondeur l'école sans répondre à ses difficultés ni proposer de projet éducatif.

Avec la loi Blanquer, qui veut limiter la liberté d'expression des enseignants, c'est peut-être la dernière fois que les enseignants peuvent vous informer.

Art. 6 : De gros établissements



Création d'établissements des savoirs fondamentaux regroupant un collège et plusieurs écoles : de grosses structures, éloignées des lieux de vie.

> Cela aboutira à des fermetures de classe, à la disparition de petites écoles, notamment dans le rural. Qui assurera le travail de direction au quotidien? Quel interlocuteur pour les familles?

Art. 2 & 4 : Maternelle, cadeau au privé



Instruction obligatoire à trois ans alors que 97% sont déjà scolarisés. Les collectivités seront obligées de participer aux dépenses des maternelles privées sous contrat dès 2019.

> Autant d'argent pris sur le public qui assure mixité scolaire et sociale.
> Remise en question de la scolarisation des moins de 3 ans.



Art. 1b : Aux armes ...etc

Drapeaux tricolore et européen, paroles de la Marseillaise obligatoires dans les classes.

> Une mesure coûteuse qui montre une vision rétrograde de l'Education Morale et Civique et de l'école en général. La mission des enseignants est de former des citoyens capables d'interroger le monde qui les entoure.



Art. 10 & 12 : Des étudiants pour enseigner

Des étudiants, pendant qu'ils préparent leur concours, se verront confier des tâches allant jusqu'à l'enseignement.

> Ils vont remplacer les enseignants sans être formés au métier. Chaque classe doit avoir un enseignant titulaire, formé, qualifié.

CONTRE LE PROJET DE LOI BLANQUER SUR L'ECOLE

Soyons nombreux, parents, enseignants, élus, citoyens, à nous faire entendre
MANIFESTATION BRUYANTE

VANNES LE SAMEDI 30 MARS Départ de la Rabine à 10H30